

Demande de fermeture d'un branchement eau potable (Réf. D)

Cette demande porte sur la fermeture d'un branchement au réseau d'eau potable. Ce type de demande est généralement effectué en cas d'absence prolongée (plusieurs mois) d'un bâtiment pour limiter les risques de fuite. Dans cette situation, l'alimentation en eau de votre branchement sera fermée depuis la canalisation publique principale. Votre branchement sera ainsi mis hors d'eau jusqu'à vos installations privées et votre compteur sera déposé. La facturation liée à votre abonnement sera donc interrompue.

Cette demande nécessitera l'intervention d'un agent d'exploitation et vous sera facturée 45 € HT conformément au règlement du service de l'eau potable. La réouverture d'un branchement sera également facturé 45 € HT.

Seuls les propriétaires des logements peuvent effectuer ce type de demande.

Pour les changements d'abonné, sans besoin de fermer le branchement, nous vous invitons à faire « une demande de résiliation » (Réf. B) et « d'ouverture d'abonnement » (Réf. A). Les formulaires correspondants sont à votre disposition à la Communauté de communes Val'Eyrieux, par téléchargement sur le site internet ou dans votre mairie).

Dès réception de la présente fiche vous serez contacté pour la réalisation de l'intervention.

Coordonnées du demandeur (nouvelle adresse pour les échanges à venir) :

Nom / Raison sociale :

Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail

Votre réf. Client* : **Votre N° de compteur*** :

(*Informations sur votre facture précédente)

Adresse du compteur :

Code Postal Ville :

Date souhaitée de la fermeture du branchement:

Index en m³ :

(Reporter uniquement les chiffres sur fond noir)

Date du relevé :

Je certifie être le propriétaire de la construction desservie par le branchement objet de la présente demande.

Date et signature du demandeur

Leà

Cadre réservé au service de l'eau (à compléter par l'agent en charge de l'intervention)

Relève du :

Index en m³ :

Matricule du compteur déposé :

.....

Actions effectuées :

- Dépose du compteur
- Fermeture du robinet avant compteur
- Fermeture du robinet ¼ tour sous bouche à clé.

Nom et prénom de l'agent :

Fiche à nous retourner par courrier, mail ou fax

Maj 02/12/2016